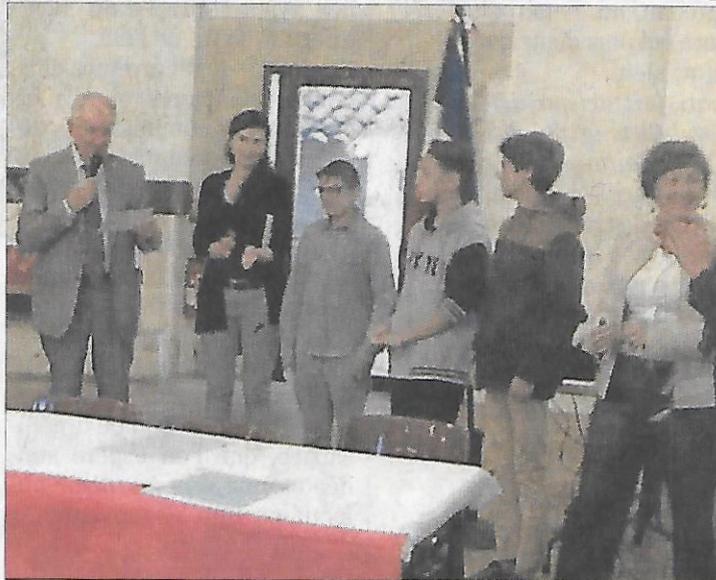


Le comité Fnaca Castries-Sussargues en assemblée générale

C'est au Domaine de Fondespierre à Castries que s'est tenu, le 21 octobre, l'assemblée générale du comité Fnaca Castries-Sussargues (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie). Le président Jean-Louis Cansot a accueilli Fanny Dombre-Coste, la députée, Claudine Vassas-Mejri, conseillère départementale, première adjointe, Ludivine Maisonneuve, déléguée au scolaire et CMJ, ainsi que les membres. Un hommage a été rendu à la mémoire des cinq disparus cette année, ainsi qu'aux victimes des attentats. Une minute de silence a été observée. Le rapport moral et d'activités montre une dynamique au sein du comité qui compte 81 adhérents et 12 adhérents sympathisants. Lors des commémorations patriotiques de Castries et Sussargues, la Fédération départementale invite les enfants des écoles ou des conseils municipaux des jeunes à distribuer le



■ Les jeunes castriotes du CMJ ont été honorés en recevant un diplôme.

bleuet de France et à participer au devoir de mémoire en présence des porte-drapeaux. Au comité, l'amitié se cultive grâce à la galette des rois, au repas après la cérémonie du 19 mars, au repas champêtre en juin, et celui de l'assemblée générale. Le président n'a pas

manqué pas de donner des informations livrées par le secrétaire d'État aux Anciens combattants : augmentation de la retraite du combattant de deux points au premier janvier 2017 et deux autres points au 1^{er} septembre 2017. Le PMI va également augmen-

ter mécaniquement par le biais de la revalorisation des indices fonctionnaires et de certaines carrières du bas de l'échelle. On note aussi l'augmentation pension Harkis et veuves de Harkis et l'attente du rapport Onac fin octobre pour redéfinir l'aide aux veuves et anciens combattants les plus démunis.

Les enfants du CMJ de Castries ont reçu des diplômes pour les féliciter de la distribution du bleuet de France. Après quoi, ont été signées deux conventions de partenariat, l'une avec l'Udac et l'autre avec l'Ulac (pour participer au plan d'actions civisme et mémoire) de ces deux associations. Outre ses moyens humains, le comité Fnaca va apporter son concours en donnant 400 € à chaque association, les 200 € restants allant au comité grâce à l'aide financière (1000 €) apportée par la députée sur sa réserve parlementaire.

Corres. ML : 06 10 37 14 44 + midilibre.fr